

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL,

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 3^{me} JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ÉCHO PARAITRA LE 21 DE CE MOIS.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 5 Juin 1860.

No. 11.

SOMMAIRES.—Chronique de la quinzaine.—Voyage à la Rivière Rouge par le Rév. P. Aubert.—Colonisation au Canada, par M. Boucher de la Bruère.—Vie de Melle. Le Ber.—Histoire naturelle, Poissons.—Le Lila.—Théâtre.—Nécrologie de l'Hon. Juge Chabot.—Le Baron Cauldrée-Boileau.

Chronique de la Quinzaine.

De l'Administration Romaine.—M. Villemain.—M. St.-Marc-Girardin.—M. Sauzet.—Témoignage de B. Taylor.—Le curé d'Arts et le curé de Notre-Dame-des-Victoires.—La Fête-Dieu.

Dans un de nos numéros précédents, nous avons parlé de la comparaison que l'on pouvait faire entre l'Administration Romaine et l'Administration Anglaise, et nous avons montré d'après plusieurs documents, que le résultat n'est pas tel que se l'imaginent, à l'avance, bien des Libres-Penseurs et bien des lecteurs assidus et crédules du *Siècle* ou autres feuilles révolutionnaires.

Ces extraits étaient empruntés à plusieurs Revues françaises et à l'ouvrage de M. Margotti, intitulé *Rome et Londres*. Depuis ce temps-là, d'autres travaux ont paru qui justifient les mêmes assertions. M. Xavier Fontaine, dans le journal *Le Monde*, a établi un semblable parallèle ; M. de St.-Marc-Girardin, célèbre littérateur, professeur distingué à la Sorbonne, Rédacteur principal du *Journal des Débats*, a fait paraître, dans la *Revue des deux Mondes*, un article étendu où il établit, avec le talent et la vivacité d'esprit qui le caractérisent, les devoirs du Souverain Pontife et les avantages que le peuple romain et l'Italie entière ont recueillis du gouvernement des Papes : nous citons cette autorité parce qu'elle est digne d'être rapprochée du nom de M. Villemain dont l'apologie a fait une telle sensation.

Enfin, un homme illustre, M. Paul Sauzet, l'un des avocats les plus distingués de France, qui défendit en 1830, M. de Chantelause, Ministre de Charles X, lorsqu'il fut traduit avec ses collègues devant la Chambre des Pairs, et qui depuis eut l'honneur d'être Président de la Chambre des Députés, pendant dix années consécutives, vient d'utiliser ses loisirs en faisant pa-

raître un ouvrage considérable sur le gouvernement Pontifical intitulé : *Le Pape devant l'Europe*.

Outre le bien que peut faire l'exposé des droits du Souverain Pontife, présentés par des hommes aussi remarquables et qui ont de si nombreux admirateurs en France et en Europe ; outre l'autorité que peuvent revendiquer des auteurs qui nous offrent ce qu'il y a de plus éminent comme *penseurs*, comme *publicistes* et comme *jurisconsultes*, il est intéressant de plus de considérer que ceux qui ont toujours figuré parmi les *chefs de l'opinion libérale en France*, soutiennent et acclament, de toute la puissance de leur talent, les titres du gouvernement Romain à la justice et à la reconnaissance des peuples.

Rome n'a donc rien d'incompatible avec les progrès et les tendances légitimes des temps modernes ; elle n'est donc pas opposée à tout ce que les peuples peuvent désirer de bon et d'utile ; nous en sommes persuadés depuis longtemps, mais on a tant répété le contraire qu'il est bon que la vérité soit dite, de toutes parts, par ceux que leur position, leur expérience des affaires, leurs opinions politiques mettent à l'abri de tout reproche de complaisance intéressée ou d'aveuglement volontaire.

Après les témoignages importants de ces illustrations du monde politique, nous pouvons en mentionner particulièrement d'autres appartenant à d'autres croyances, qui ont leur poids et leur importance. On a cité les discours remarquables de lord Normanby qui a été, plusieurs années, ambassadeur en Italie, et qui, devant le Parlement anglais, a nié hautement la plupart des faits odieux imputés au gouvernement Romain. Ces jours-ci, nous avons vu de plus avec plaisir la souscription de M. Guizot en faveur du Pape. M. Guizot encore protestant, il est vrai, malgré toute son admiration pour les institutions catholiques, malgré les témoignages si éclatants donnés plus d'une fois pour tout ce qu'il y a de bon dans la véritable Eglise, s'il n'est pas encore revenu à la vérité, s'il n'a pas encore mis sa profession extérieure d'accord avec des idées si clairement exprimées, au moins par ce

dernier acte, il nous semble avoir fait un pas de plus vers le bien qu'il a si souvent et si magnifiquement proclamé.

Ces témoignages d'hommes étrangers aux croyances catholiques, n'ont pas seulement été donnés en Europe; un homme célèbre de l'Amérique, Bernard Taylor, a été cité dernièrement dans le *Courrier du Canada*, et bien que ses paroles aient pu être lues déjà par un certain nombre de nos lecteurs, nous nous plaisons à les reproduire ici pour qu'elles restent conservées dans l'*Echo*; elles ont un accent de franchise et de force qui portent avec elles la conviction et qui font un double honneur à leur auteur.

« J'ai lu dans divers journaux, dit M. Taylor, que les Etats Pontificaux sont les plus mal gouvernés de l'Europe. J'ai lu souvent cette accusation. Je ne suis pas bien au fait de la nature précise et de l'étendue de ce despotisme. Les Rédacteurs, qui nous offrent généreusement leurs lumières, ne descendent pas aux particularités vulgaires. Cependant un honnête homme devrait avoir la permission de faire quelques questions.

En quoi consiste ce despotisme du gouvernement papal?

Est-ce dans l'occupation des charges publiques par le Clergé? Depuis bon nombre d'années, le nombre d'Écclésiastiques qui ont tenu des charges a été proportionnellement plus petit que dans quelques Etats de cette Union, et leurs salaires ont été en proportion moins élevés que ceux des employés séculiers.

Est-ce dans les dépenses du gouvernement? C'est un des gouvernements les plus économiques de l'Europe. Le salaire des premiers officiers de l'Etat n'exécède pas trois mille piastres par année, et le coût total de la liste civile n'exécède pas six cents mille piastres (cent cinquante mille louis.)

Le peuple romain est-il accablé de taxes? Les taxes à Rome sont de beaucoup moins élevées qu'en Angleterre, en France et aux Etats-Unis.

Le peuple romain est-il privé des bienfaits de l'éducation? Les Etats Pontificaux, avec une population de trois millions d'hommes, possèdent sept Universités; et la cité de Rome possède plus d'écoles publiques libres que New-York, en proportion de la population, et, ce qui encore est mieux, une plus grande proportion d'enfants les fréquente. On n'a peut-être pas soin des pauvres et des malheureux? Il y a plus d'hôpitaux libres, pour les malades, les pauvres, les vieillards, les malheureux de toutes classes, à Rome, en proportion de la population, et ils sont mieux tenus que dans aucune autre cité du monde. On ne demande pas à Rome à un homme quelle est son origine ou sa croyance?

La mauvaise administration a peut-être réduit le peuple au paupérisme?

La Hollande, la France et d'autres pays libres et civilisés ont de trois à dix fois plus de paupérisme en raison de leur population. Le gouvernement est une

monarchie élective. Il y a une constitution libérale, peu de taxes, peu de paupérisme, une administration économique, une éducation libre et à bon marché pour toutes les classes, et de nombreuses institutions de charité pour l'indigence et la misère.

« J'ose affirmer que la seule ville de New-York paie plus de taxes, est plus pillée par des fonctionnaires malhonnêtes, supporte plus de pauvres, compte plus d'enfants ignorants, tolère plus de vicieux et d'ivrognes, de canaille, etc., et enregistre plus de crimes, tous les ans, que les Etats de l'Eglise, qui comptent trois millions d'hommes.»

Espérons le triomphe de la vérité, préparé surtout par les prières ferventes des fidèles et la conviction de tant d'esprits éclairés: la Papauté verra-t-elle de nouvelles épreuves, cela est possible; mais elle verra aussi assurément de nouveaux triomphes. La révolution triomphera-t-elle encore une fois? nous ne le savons; mais ce ne sera pas pour longtemps; les Papes connaissent le chemin de l'exil, ils connaissent aussi le chemin du retour. L'homme ne peut renverser définitivement ce que Dieu a établi; si la Papauté a ses douleurs à subir, c'est que Dieu prépare de nouvelles victoires pour son Eglise, et comme le dit si bien M. de Maisire: QUAND DIEU EFFACE, C'EST POUR ECRIRE.

En attendant la manifestation inmanquable de l'intervention divine, certains signes nous font présumer que la révolution ne réussira pas en Italie comme l'espèrent ses partisans, et qu'elle n'ira pas aussi loin que le craignent certains esprits peut-être trop alarmés.

Nous ne sommes plus au temps des échafauds et de l'incrédulité philosophique; on ne discute plus comme au XVIIIe siècle les vérités fondamentales de la Religion; on proteste de son respect pour la Religion, tout en prétendant l'asservir, mais, certes, on était loin de garder de pareils ménagements, il y a cinquante ans. Pourquoi en est-il ainsi? c'est que l'on voit clairement que les populations sont religieuses et pleines de foi, et que l'on aurait trop à craindre en attaquant de front leurs sentiments les plus intimes. Mais aussi qu'arrivera-t-il? c'est que si l'on parvient à faire illusion et à tromper le bon sens populaire, l'illusion sera de peu de durée, et aux premiers résultats, les masses verront clairement leur méprise et reviendront bientôt sur leurs pas.

La France elle-même a pu être trompée, mais elle n'est plus aux mauvais jours du blasphème et de l'impunité; on en a vu évidemment la preuve à l'occasion de deux morts récentes; celle du Curé d'Ars et celle du Curé de Notre-Dame des Victoires. Quels respects et quelles affections ont entouré les derniers moments de ces deux héros de la Religion!

L'un, au centre de la capitale, placé à côté même de la Bourse et de la Banque, du Palais Royal et des Théâtres les plus suivis, avait trouvé le moyen d'attirer à son Eglise, complètement abandonnée dans un tel centre, une multitude toujours nombreuse, toujours empressée, toujours admirable de recueillement et de

piété, et cela aux jours même de la semaine et à toutes les heures du jour, pendant vingt années de suite, tandis qu'il associait aux prières de ses paroissiens *quinze mille* archiconfréries pour la conversion des pécheurs, comprenant, dit-on, pas moins de *vingt millions* d'associés. Que de conversions sont dues déjà à tant d'efforts réunis ! et en effet, pendant que l'archiconfrérie priait pour la conversion des pécheurs, et en particulier pour l'Angleterre, n'a-t-on pas vu des merveilles et le commencement d'un retour dans l'Eglise anglicane qui, nous osons l'espérer, ne s'arrêtera pas à ce qui a déjà eu lieu.

L'autre, dans une petite paroisse de campagne, à huit ou dix lieues de toute ville importante, par la seule pratique des devoirs de son état, dans un village pauvre, obscur et ignoré jusqu'alors, s'est vu visité presque chaque jour, pendant le même espace de temps, par des milliers et des milliers de fidèles, dont quelques-uns venaient de cent et de deux cent lieues pour contempler le beau et édifiant spectacle d'une vie sainte, et pour écouter une parole simple mais remplie de l'esprit de Dieu.

On dit cependant souvent que l'époque est sceptique, qu'elle a perdu l'amour des choses célestes, qu'elle est indifférente ; mais est-ce que de telles démonstrations, soutenues si longtemps, exprimées par tant de milliers de cœurs enthousiastes ne sont pas une preuve éclatante du contraire ? Aux *âges* que l'on appelle les *âges* par excellence de la Foi, est-ce que le spectacle de la sainteté aurait eu le privilège d'inspirer un respect plus profond, une admiration plus vive et un empressement plus universel, plus constant ? que l'on ouvre la vie des Saints les plus vénérés et que l'on nous réponde !

Ce que nous avons vu ainsi de nos jours, répond à ce que l'on a pu contempler de plus touchant aux plus beaux *âges* de l'Eglise. Donc, le Seigneur ne peut être éloigné de ces populations qui recourent à lui avec un élan si grand et si unanime. Donc, ces populations ne sont pas si mauvaises ni si abandonnées qu'on le suppose quelquefois.

La Religion est encore ce qu'il y a de plus fort sur le cœur ; la Sainteté est toujours une puissance, la première puissance du monde ; et pour vaincre les derniers efforts de la Révolution, demandons surtout à Dieu qu'il donne des *Saints* à son Eglise.

Dans ces derniers temps, nos différentes paroisses du Canada se sont signalées par leur zèle pour accroître la beauté du culte, et en particulier pour donner au chant religieux toute la splendeur dont il est susceptible. Partout, les fidèles ont répondu au zèle infatigable et intelligent de leurs admirables pasteurs, en s'imposant de grands sacrifices pour doter leurs églises d'*orgues* aussi remarquables et aussi convenables que le comportaient la masse des voix à diriger et la grandeur du vaisseau à remplir.

Ces améliorations ne peuvent manquer d'avoir les meilleurs résultats, sous tous les rapports. Le peuple, comme les plus grands génies, sait comprendre

ce qu'il y a de touchant et de sublime dans le *roi des instruments*, et il sait exprimer son émotion par sa piété, son assiduité aux offices et un amour plus grand pour la demeure sainte qui le bénit et le protège. A l'occasion de ce progrès dans nos principales paroisses, qu'on nous permette de citer le passage suivant, emprunté à l'un des écrivains les plus spirituels de notre époque :

“ L'orgue, nous dit-il, est certes le plus grand, le plus audacieux, le plus magnifique de tous les instruments créés par le génie humain. Il est un orchestre entier auquel une main habile peut tout demander, parce qu'il peut tout exprimer. N'est-ce pas en quelque sorte un piédestal où l'âme se pose pour s'élaner dans les espaces, où, dans son vol, elle trace mille tableaux, exprime mille sentiments, et peint la vie dans toutes ses phases, ses impressions, ses épreuves, ses tristesses et ses joies ? Plus un poète en écoute les gigantesques harmonies, et plus il lui semble qu'entre les hommes agenouillés et le Dieu caché dans les éblouissants rayons du sanctuaire, les cent voix de cette âme musicale combler les distances et sont un intermédiaire assez fort pour transmettre au ciel les prières humaines dans la variété de leurs modes, dans la diversité de leurs mélancolies, avec les teintes de leurs méditatives extases, avec l'essor impétueux de leurs aspirations et de leurs soupirs.... Oui, sous ces longues voûtes, avec le jour affaibli et le silence, les chants qui alternent avec le *tonnerre des orgues*, font à Dieu comme un voile à travers lequel rayonnent ses grandeurs, ses magnificences et ses ineffables attributs.”

En terminant, n'oublions pas de féliciter M. Warren et M. le directeur du chant des nouvelles améliorations qui ont été faites à l'orgue de la paroisse de Montréal. Deux nouveaux jeux viennent d'y être placés.

Les beaux jours sont venus, et bientôt le Seigneur sortira de son temple pour visiter son peuple. Nous entrons donc dans un temps de bénédictions et de joies saintes et pures.

Les différentes Congrégations de toute espèce se disposent pour célébrer cette solennité.

L'Eglise prépare ses plus beaux ornements de fête ; les associations pieuses disposent déjà leurs décorations et leurs bannières ; les saints cantiques et les fanfares mélodieuses sont exercés. Bientôt, nous allons contempler le doux spectacle, exprimé si bien par les vers suivants, que nous offrons avec plaisir à nos lecteurs pour terminer cette revue et pour les rappeler au souvenir de la FÊTE-DIEU.

Dès l'aube, la Cité, qu'un soin pieux agite,
S'empresse pour fêter l'Hôte qui la visite.

Sous de rians berceaux.

La ville va bientôt, coquette et parfumée,
Aux avides regards s'offrir toute semée
D'édifices nouveaux.

Déjà de tous côtés s'élèvent les portiques,
Et les dômes légers, et les flèches gothiques,
Disputant de hauteur.

La verdure partout monte, se courbe et trace,
Sur les blanches parois l'ogive et la rosace
Que festone la fleur.

Frais et brillants décors fournis par la nature,
Douce créations, suave architecture
Du zèle et de la foi.
Puissez-vous, en offrant, sur le divin passage,
Vos guirlandes de fleurs, vos tresses de feuillage,
Plaire au céleste Roi !

Tout est prêt ! dans les airs le bronze se balance ;
C'est l'heure du départ : le cortège s'avance.
Grave et majestueux ;
Ainsi qu'un long cordon tissé d'or et de soie,
Il se déroule et brille ondulant sur la voie,
Comme un reflet des cieux !

Les croix d'or et d'argent, et les riches bannières,
En scintillant au loin, répandent leurs lumières ;
Aux étendards sacrés.
Se mêle une forêt de fraîches banderoles,
Portant du culte saint les mystiques symboles
Et ses noms révévés.

Des lis de l'innocence, encore couronnées,
Marchent devant l'Agneau des vierges inclinées
Sous leurs longs voiles blancs ;
On dirait, à les voir, ces troupes séraphiques
Qui, vers l'Adonai, font monter les cantiques
Aux accords triomphants.

Mais bientôt, sous les pans des mille draperies,
A l'ombre de la pourpre aux riches broderies,
Formant un dais d'honneur,
Entouré d'un cortège où la splendeur rayonne,
Dans les mains de celui que la mitre couronne
Apparaît le Seigneur !

Notre chronique était composée, quand une personne amie de notre *Revue* nous a fait parvenir ce petit travail que nous nous faisons un plaisir de publier.

Le 24 mai, Montréal a célébré le 41^e anniversaire de la naissance de la Reine Victoria. A cette occasion le Lieutenant-Général, Sir Williams, a passé en revue, au *Champ de Mars*, la Milice et les Carabiniers Royaux. Dans l'après-midi du même jour, Son Honneur le Maire a passé aussi en revue la Compagnie des Pompiers au milieu d'une foule immense attirée par cette démonstration. Cette fête n'est qu'un prélude de ce qu'on se propose de faire pour la réception du Prince de Galles qui séjournera, dit-on, dans notre ville pendant quatre jours. De grands préparatifs ont lieu à cet effet ; de toutes parts, on travaille avec activité à l'embellissement de notre belle cité. Une souscription a été ouverte, elle s'élève déjà à plus de onze mille piastres ; on espère que bientôt cette somme sera plus que doublée. Pendant qu'ici on se met à contribution pour recevoir dignement le futur Souverain du Canada, Québec se cõtise en faveur du St. Père ; les paroisses environnantes se sont empressées de suivre l'exemple de la Métropole et les offrandes se montent à plus de huit mille piastres. La seule ville de Champlain figure pour la bonne moitié de cette somme. La généreuse famille G. D., si avantageusement connue dans les trois premières villes de la Province, a donné cent-cinquante piastres. Puisse ce noble exemple avoir

beaucoup d'imitateurs ! En France, un protestant célèbre, M. Guizot, a envoyé au Pape mille francs ; les protestants de Meclenbourg, ville d'Allemagne, lui ont fait parvenir quatre cent quatre-vingt mille francs.

Ce ne sont donc plus de simples adresses de témoignages d'amour et de dévouement à la chaire de Pierre qui partent pour Rome, mais chacun voyant dans la cause du Pape la cause de Dieu, celle de la catholicité et de la société toute entière, on voit tous les jours les hommes du premier mérite, des jurisconsultes, des savants, des héros venir mettre aux pieds du Vicaire de J. C. leurs talents, leurs fortunes, leurs épées. Plusieurs enfants de l'héroïque Bretagne et de la valeureuse Vendée, toujours dignes des Duguesclin, des Laroche-Jacquelin et de tant d'autres braves jaloux d'aller partager le sort de leur illustre compatriote, le général Lamoricière, prennent le chemin de Rome.

A côté de ces faits si consolants, il en est d'autres qui ne le sont pas également. Les ennemis du St. Siège, cohorte composée d'impies et de révolutionnaires, pour ne rien dire de plus, continuent leur œuvre de perversité, d'anarchie et de mort.

Pendant que Garibaldi sème la révolte et la sédition en Sicile, Victor-Emmanuel parcourt les Etats qu'il vient d'enlever à leurs légitimes souverains. A l'exception de l'Archevêque de Florence, aucun Evêque n'a voulu prendre part aux démonstrations qui ont eu lieu sur le passage du Roi. L'Archevêque de Bologne, le cardinal Viale Preha, n'a pas craint de lui écrire que, vu les censures de l'Eglise, il ne pouvait en aucune manière participer à sa réception.

A Valtéria, l'Evêque a parlé au Roi avec une franchise et une liberté dignes de St. Ambroise. Puisse Victor Emmanuel se rappeler et imiter le bel exemple du grand Théodose !

D'après l'*Annuaire* publié à Rome pour l'année 1860, il y a dans le monde catholique 90 Vicariats apostoliques, et 890 Diocèses, dont 80 sont de la création de Pie IX. Sur ces 80 nouveaux Diocèses l'Amérique en compte près d'une vingtaine et le Canada cinq. Un très grand nombre de Grecs de l'île de Candie ont embrassé la Religion catholique.

Mgr. Grandin, âgé seulement de 31 ans, Coadjuteur de Mgr. Taché, a passé plusieurs jours dans notre Ville ; il emmène avec lui dans sa mission trois prêtres français appartenant à sa compagnie, deux frères de la même nation et le frère Thomas Galarneau du Diocèse de Québec.

Trois Sœurs Grises de Ville-Marie accompagnées de deux autres jeunes personnes, sont aussi parties pour la même colonie : ce sont les Sœurs Boucher, Rouch et Agnès. L'une d'elles est la sœur de M. Cyrille Boucher.

Qui n'admirerait un tel dévouement ?

Ordination.

Samedi, 2 de ce mois, Mgr. Bourget a fait l'ordination. Ont reçu :

Le *Diaconat* : M. Guill. Leclair (diocèse de Kingston) et M. Théop. Frs. Laboureau (Toronto).

Le *Sous-Diaconat* : M. Frs. J. Prud'homme et M. Isaïe Sauvé (Montréal), John Conlin et Jos. Coyle (Boston), M. Michel Barry (Albany), et M. Jos. Gérard (Sandwich).

Les *Ordres Mineurs* : MM. Pierre Larcille Lapierre, Arcade Laporte et Henri Contu (Montréal).

La *Tonsure* : MM. Stan. Dajenais, Alf. Seers, F. M. Birs (Montréal), Mich. Rodden (Hartford) Edouard Heenan (Hamilton), Rich. O'Connor (Toronto), Will. Foley (St. Jean).

Voyage à la Rivière-Rouge,

PAR LE RÉV. P. AUBERT, SUPÉRIEUR DES OBLATS,

Lu le 10 Avril 1860.

(Suite et fin.)

Nous étions parvenus à l'entrée du lac Winipig, nom qui signifie *Eau sale*, dans la langue des *Sauteux*; pour atteindre l'embouchure de la *Rivière-Rouge* on coupe ce lac, dans son extrémité méridionale, l'espace de dix-huit lieues, et l'on se trouve dans une région dont l'aspect diffère totalement de celle que l'on vient de traverser; c'est un changement complet de tableau. Le pays de sombre, d'inculte et de montagneux qu'il était, devient riant et fertile et l'horizon y est sans bornes. A mesure que l'on remonte la *Rivière-Rouge*, dont le cours est fort tranquille et les bords assez agréables, on voit, çà et là, s'élever sur les deux rives de petites maisons blanches dont la rencontre fait éprouver au cœur une douce émotion de joie. Quand on a passé soixante jours dans la solitude des bois, la vue de ces maisons habitées et près desquelles paissent, dans des champs cultivés, des troupeaux d'animaux domestiques, vous fait rentrer dans la vie réelle et produit dans le cœur le même sentiment qu'on éprouve quand, après une longue absence, on revoit le pays qui nous a vu naître et où se sont passées les heureuses années de notre enfance.

Après dix-huit lieues d'une charmante navigation, au détour d'une anse de la rivière, on découvre tout-à-coup, les deux clochers de la Cathédrale; l'on est arrivé au centre de la colonie. Avant de vous parler de cet établissement, je veux vous faire faire connaissance avec ce pays lointain, et vous dire par qui il était habité avant que les blancs vinssent s'y fixer. La *Rivière-Rouge* se trouve comme à l'entrée de cette immense prairie qui s'étend à l'occident jusqu'aux Montagnes Rocheuses; au Nord, elle dépasse le cours de la Saskatchewan, et au midi, elle va au-delà

du Missouri; c'est comme une vaste mer; la vue n'y est bornée que par de rares bouquets de bois, qui paraissent çà-et-là, semblables à des îles. Elle est coupée par plusieurs cours d'eau à pente insensible qui coulent dans un lit vaseux, entre une double lisière d'arbres. Ces rivières ont un cours extrêmement sinueux; elles serpentent à travers ces immenses prairies, comme de gigantesques boas. L'aspect des prairies n'a point cette monotonie, qu'on serait porté à leur prêter; plus que l'océan, elle présente dans son uniformité une certaine variété. Le sol qui presque partout est riche, du moins à sa surface, n'est point plat; des buttes nombreuses s'y rencontrent ainsi que de nombreux côteaux et de pittoresques vallons; elle a des collines et des lacs très gracieux, en un mot tout ce qui embellit la nature. Vers le mois de Juin, cet immense tapis de verdure se couvre de fleurs qui varient selon les diverses époques de l'été et selon aussi les zones où elles éclosent. En automne, on jouit d'un autre spectacle; lorsque les pluies n'ont point détrempé les herbes sèches qui couvrent la prairie, la moindre étincelle suffit pour les enflammer; si alors l'air est agité par le vent, le feu se communique avec une effrayante rapidité et parcourt quelquefois ainsi plus de cent lieues d'étendue. Le jour on n'aperçoit qu'une immense traînée de fumée; mais la nuit, le tableau change d'aspect; la lueur sinistre des flammes occupe toute une partie de l'horizon; je ne connais point de spectacle plus émouvant et plus lugubre; c'est magnifique à contempler, surtout lorsqu'on n'a rien à craindre du feu. Je dois vous dire que le danger est rare. Sur les terrains élevés, on ne trouve que du gazon, et lors même qu'il brûle on peut y passer impunément à cheval ou en voiture, on n'y éprouve point d'autre mal que celui d'être aveuglé par la fumée. Dans les bas fonds, il n'en est pas ainsi, les petits arbustes et les jones qui y croissent en abondance, offrent au feu un aliment actif et très dangereux; mais alors pour échapper au péril, on prend un moyen très simple, on met le feu devant soi; le même vent qui, derrière vous, vous porte l'incendie, pousse les flammes sur votre chemin et consume tout ce qui est combustible, vous avancez sur un sol couvert de cendres; mais vous laissez un terrain où le feu qui vous poursuit, sera forcé de s'arrêter, faute d'aliment. L'application du principe des *Homéopathes*: *similia similibus curantur* ne peut jamais avoir un résultat plus certain.

Du reste, ces incendies sont toujours limités; si jamais ils pouvaient devenir généraux, ils causeraient la ruine des tribus sauvages qui les habitent, en faisant disparaître pour toujours des prairies, les animaux innombrables qui y paissent.

Mais revenons à cette partie de la contrée qui est arrosée par la *Rivière-Rouge* pour en connaître l'histoire. Vous comprenez qu'on ne peut la faire remonter à un temps bien reculé; les documents écrits, comme la tradition orale, manquent complètement

sur ce sujet ; du moins je n'en ai point découvert. On sait seulement qu'elle était habitée par les *Scioux*, et que les *Assiniboines*, autre tribu de la même nation, occupait les terres arrosées par la rivière qui porte leur nom et qui se jette dans la *Rivière-Rouge*, à dix-huit lieues de son embouchure. La division se mit par la suite entre ces deux peuples ; les *Assiniboines* appelèrent à leur secours les *Cris* qui habitaient les bords du *lac des Bois* ; aidés de ces puissants alliés, les *Assiniboines* triomphèrent de leurs ennemis, et le pays qui avait été forcément abandonné par les *Scioux* devint, quelque temps après, le domaine des *Cris* ; depuis, des mariages réciproques, entre les deux nations victorieuses, cimentèrent une union qui ne s'est jamais rompue. Ces lieux ont été aussi le théâtre de nombreux combats entre les *Scioux* et les *Sauteux*, alliés naturels des *Cris* ; et la *Rivière-Rouge* doit son nom à l'un des plus sanglants, qui se donna sur les bords du *lac Rouge* ; le sang ayant rougi ses eaux, ils désignèrent sous le nom d'*eau ensanglantée* (*Miskouagami*) le lac et la rivière qui y prend une de ses principales sources, nom que les Français ont traduit par *Lac Rouge* et *Rivière-Rouge*. L'arrivée des blancs, et surtout la fondation de la colonie qui s'y est établie, a ralenti cette fureur des combats, parmi ces nations sauvages. Ce fut vers la fin du siècle dernier que des Canadiens, ayant quitté le service des *compagnies de traite*, vinrent s'établir dans cette contrée, après y avoir épousé des femmes indiennes ; leur exemple fut imité par quelques hardis trappeurs et bientôt un noyau de population, en partie d'origine européenne, se trouva réuni à la *fourche*, nom que l'on donne au confluent des deux rivières. L'existence de ces nouveaux venus différait peu de celle des Sauvages ; comme eux ils vivaient du produit de la *chasse* et de la *pêche* ; durant l'hiver, ils allaient camper dans les prairies où le *buffle* leur fournissait une abondante et riche nourriture ; au printemps, ils revenaient sur les bords de la *Rivière-Rouge* dont les eaux fourmillent de poissons ; le gibier y était d'ailleurs nombreux et facile à tuer. Ils n'avaient point d'autre habitation que des loges faites en peau d'*original* ou de *biche*.

Cet état de choses dura jusqu'en 1811. A cette époque, lord Selkirk forma le projet de fonder une colonie au centre des Possessions Britanniques de l'Amérique-du-Nord, et il choisit les lieux qu'occupait déjà cette population à demi-nomade, dont je viens de vous parler. En fondant sur les bords de la *Rivière-Rouge* une colonie, lord Selkirk, qui était un des principaux actionnaires de l'honorable Compagnie de la *Baie-d'Hudson*, avait premièrement en vue de créer un centre d'opérations pour combattre et expulser ensuite du pays la compagnie rivale, celle du *Nord-Ouest* ; et c'est pour cette fin qu'une compagnie du régiment de Meuron y fut envoyée.

Il voulait aussi retirer du pays les ressources qu'il pouvait fournir et qu'on ne pouvait importer qu'à

grands frais et en quantité très insuffisante, à cause des distances d'où il fallait les tirer, et à cause aussi de la difficulté des transports ; c'est pour cet objet qu'il y envoya plusieurs familles de cultivateurs *Écossais* ; quelques Canadiens, attirés par des promesses avantageuses, s'y rendirent aussi et vinrent grossir le nombre de leurs compatriotes qui se trouvaient déjà sur les lieux.

La culture du sol commença alors, mais sur une bien faible échelle ; plusieurs fois, dans les premières années, les espérances des cultivateurs furent trompées, tantôt par les gelées tardives, tantôt par le fléau des sauterelles qui détruisaient tout. Comme tout le grain avait été confié à la terre, il fallait, pour avoir des semences, aller les chercher à des distances très considérables et ce n'était par conséquent qu'en faible quantité qu'on pouvait se les procurer. On se mit également alors à élever des maisons dont le bois fournissait tous les matériaux ; mais l'élément nécessaire pour donner la vie à toute nouvelle colonie, et lui assurer même la prospérité matérielle, manquait à ce nouvel établissement ; aucun prêtre n'avait encore pénétré dans cette contrée pour y porter les bienfaits de la Religion ; il est vrai que le Père Arneau de la compagnie de Jésus avait, en 1736, essayé de s'y rendre ; mais, ayant été rencontré dans le *lac des Bois* par un parti de guerre de la tribu des *Scioux*, il fut massacré ainsi que ses compagnons, dans une petite île de ce lac, que j'ai visitée plusieurs fois, non sans éprouver une vive émotion.

Lord Selkirk avait compris qu'il est impossible de fonder une colonie sans que la Religion préside à sa naissance et aide à son développement comme à sa stabilité ; aussi s'adressa-t-il à l'Evêque de Québec, pour qu'il voulût bien procurer des missionnaires à la population catholique de la *Rivière-Rouge*. Mgr. Plessis, qui occupait alors le Siège épiscopal de cette ville, saisit avec empressement l'occasion heureuse que la Providence lui envoyait pour faire annoncer l'Évangile dans cette partie de son immense Diocèse, et, en 1818, M. Provencher y fut envoyé comme Chef de la mission avec le titre de Vicaire-Général, M. Dumoulin lui fut adjoint pour partager ses travaux. Partis de Montréal, le 19 de Mai, par la voie des canots, ils n'arrivèrent, que deux mois après, à leur destination. Ils trouvèrent un peuple chez qui la foi et les mœurs laissaient beaucoup à désirer, mais qui heureusement n'avait pas été atteint par l'esprit d'impunité. La vue des prêtres Canadiens rappela aux colons le souvenir du pays natal, les instructions qu'ils y avaient reçues et les leçons de leurs mères. Les deux Missionnaires furent salués comme les envoyés de Dieu. Les femmes et les enfants qui n'avaient jamais vu de prêtres ; mais qui souvent en avaient entendu parler ne leur témoignèrent pas moins de vénération. Aussi, bientôt la colonie changea de face, grâce au zèle, à la piété et au dévouement des deux Missionnaires qui avaient été appelés

à l'évangéliser. J'ai habité *cinq ans* au milieu de cette bonne et intéressante population catholique de la *Rivière-Rouge* ; je dois donc la connaître assez. Eh bien ! je déclare qu'elle est une des plus morales et des plus religieuses que j'ai jamais rencontrées. Cependant tout n'est point perfection, ils participent, comme tous les peuples, à certaines misères qui sont inhérentes à notre pauvre humanité déchue.

La plupart des habitants de la *Rivière-Rouge* sont *métis* ; les deux tiers au moins, et c'est de ceux-là que je parlerai, sont issus de pères canadiens et de mères indiennes des tribus des *Cris* et des *Sauteux*. On remarque dans leur caractère une grande douceur unie à beaucoup d'inconstance ; ils ont hérité, de leurs mères, cette imprévoyance des besoins de la vie qui distingue à un si haut degré les Sauvages de ces contrées.

Pour le physique, à la troisième génération le *type indien* a à peu près disparu, du moins quant au teint et à certains traits caractéristiques du visage ; mais sous le rapport moral la progression ne suit pas une marche aussi rapide. Ils sont naturellement généreux ; aussi l'hospitalité la plus cordiale est-elle pratiquée chez eux. Aujourd'hui la jeune génération reçoit l'éducation des Frères de la Doctrine chrétienne et des Sœurs-Grises. Je suis convaincu qu'elle produira chez ces enfants les plus heureux résultats, sous le rapport religieux ; je crois cependant que les jeunes *Métis*, au sortir de l'école, préféreront toujours les voyages à l'étude et un fusil à un livre.

Mgr. Provencher, de sainte mémoire, avec un dévouement et une constance qui ne s'est jamais démentie, avait essayé de soumettre quelques enfants à un cours d'étude, qu'il faisait lui-même ; il espérait recruter quelques prêtres parmi eux ; tous ont trompé ses espérances.

Puisque j'en suis à la peinture des mœurs, je dirai quelques mots du costume. Les hommes portent celui de nos habitants à quelque chose près ; celui des femmes diffère davantage ; c'est un mélange du costume des indiennes et des femmes civilisées ; non point tel qu'il se porte aujourd'hui, dans nos villes surtout ; mais tel qu'il était dans nos campagnes, il y a, je suppose, un demi-siècle. Leurs cheveux tombent sur leurs épaules en deux tresses nées ; elles ont pour ornement de tête un mouchoir de soie ou de coton qui se noue sous leur menton ; leur robe d'indienne est simple et très décente ; elles portent, en outre, un tablier dont la couleur diffère de celle de la robe, et qui chez elles est un complément nécessaire à la toilette. Elles ont pour chaussure des souliers en *chamois*, artistement travaillés, sur lesquels viennent reposer de riches mitasses garnies de rassades blanches. Quand elles sortent, en hiver, elles se drapent, comme les *Iroquoises*, d'une couverture en laine ; en été, le châle remplace la couverture ; mais il est porté de la même manière. L'ensemble du costume plaît par sa simplicité et sa convenance ; j'ou-

bliais le plus bel ornement des filles catholiques *métisses*, c'est leur rare modestie ; on voit généralement sur leur figure la candeur de l'enfance unie à la pudeur des vierges ; et j'espère qu'elles ne perdront jamais ce précieux ornement tant qu'elles conserveront leur aimable simplicité.

Leur costume ne varie jamais ; les modes importées par les Anglaises ne les tentent point, souvent elles les révoltent ; elles ont le bon esprit de croire que lorsqu'un costume sied bien, il n'y a nulle raison d'en changer, pour en prendre un autre ; s'il y a une tyrannie dont elles soient délivrées, c'est bien celle des modes. On peut diviser les habitants de la colonie en deux classes ; je ne parle pas ici des employés de la *Compagnie*, ni des anciens Bourgeois qui, après s'être retirés du service, vivent en *rentiers* ; parmi les habitants les uns cultivent la terre, ou exercent divers métiers, et les autres font la chasse. Les premiers s'adonnent à peu près aux mêmes travaux que nos cultivateurs du Bas-Canada, et leurs femmes fabriquent dans les maisons des flanelles et des draps pour l'usage de la famille. Aux douceurs de la vie agricole, d'autres préfèrent la vie errante dans les prairies ; ceux-là vivent de la chasse du *buffle* qu'ils font au printemps et en automne, chasse qui demande une grande adresse et beaucoup de bravoure. Ils partent ordinairement en deux caravanes et amènent avec eux leurs femmes et leurs enfants, dont les services leur sont indispensables ; car c'est aux femmes qu'est dévolu le travail de préparer les viandes, travail rebutant, long et pénible. Je ferai une remarque, les *Métis* dans la colonie, sont des maris assez débonnaires ; mais dans la prairie, lorsqu'ils rentrent dans la vie sauvage, ils reprennent en partie l'autorité despotique que les Indiens exercent envers leurs femmes ; non pour maltraiter leurs épouses, mais pour leur laisser le plus gros de la fatigue.

L'habitude de la chasse aux buffles a fait naître chez les *Métis* l'esprit guerrier et a développé en eux un grand courage ; cela se conçoit facilement quand on sait quels sont les ennemis redoutables qu'ils ont à combattre corps à corps. Pour vous donner une preuve des dangers de cette chasse, je me contenterai de vous citer un fait, qui s'est passé durant mon séjour à la *Rivière-Rouge*.

Un *Métis* du nom de Michel Monnet se trouvant isolé et poursuivi par un *buffle*, essaya de se dérober au danger par la fuite ; mais comme il était monté sur un cheval peu vigoureux, l'animal l'eut bientôt atteint et d'un coup de corne éventra le cheval et lança le cavalier à quelques pas sur le sol, où dans sa chute il se foula une jambe. Prévoyant ce qui allait lui arriver, il se coucha à l'instant à *plat ventre* et *fit le mort*. Le *buffle*, qui *pensait probablement à cette vérité que les apparences sont souvent trompeuses*, s'approcha de notre homme, vint flairer autour de sa tête durant assez longtemps pour s'assurer du fait ; mais, comme vous le comprenez assez, le pauvre *Métis*

retint si bien son souffle et fit si bien le mort qu'il parvint, malgré cet examen redoutable, à tromper son ennemi. Alors, celui-ci changea de tactique, il frappa à coups redoublés et lourdement Michel Monnet entre les deux épaules, avec son mufle, espérant que quelque soubresaut trahirait sa victime, ou qu'un soupir arraché à la douleur pourrait s'échapper de sa poitrine et constater la vie ; mais cette épreuve ne réussit pas mieux au féroce animal, que la première. Alors il s'en éloigna lentement ; mais il paraît qu'il conserverait encore des doutes, car de temps en temps il se retournait pour s'assurer si l'homme n'avait pas bougé ; celui-ci qui savait qu'il n'était pas encore hors de tout danger continuait toujours à faire le mort. Quand il vit que le buffle était déjà très loin et que depuis assez longtemps il ne tournait plus la tête de son côté, il crut qu'il pouvait impunément se lever avec l'espoir de pouvoir se traîner jusqu'au camp ; mais au moment même où il se dressait sur ses genoux le buffle tournait une dernière fois la tête pour l'examiner et acquiesçait alors la certitude qu'il avait été dupé ; aussi devint-il furieux et s'avança rapidement vers le malheureux *Métis* pour l'immoler à sa rage. Mais la Providence qu'il avait invoquée, veillait sur lui. Deux chasseurs, le fusil chargé, suivaient depuis quelque temps, de loin, les manœuvres du buffle qui, étant préoccupé de sa vengeance, ne les avait point aperçus. Au moment où ils virent qu'il se précipitait sur leur compagnon, ils lancèrent vers lui leurs chevaux, et comme ils étaient montés sur des coursiers rapides, ils l'eurent bientôt atteint ; deux balles logées dans son cœur l'abattirent et lui enlevèrent pour toujours le désir de la vengeance. Ce fait m'avait été raconté par un grand nombre de personnes ; je voulus aller à la source, j'interrogeais Michel Monnet lui-même et c'est le récit sorti de sa bouche que je viens de vous donner. La morale qu'il tirait de ce fait est, *que les bêtes ne sont pas aussi bêtes qu'on le pense*. Vous croirez peut-être que cette aventure l'a dégoûté pour toujours de la chasse aux buffles ; eh ! bien non ; dès que sa jambe a été guérie ; il y est retourné.

J'aurais encore bien d'autres choses à dire sur la *Colonie de la Rivière-Rouge*, car je sens que mon travail est très incomplet ; mais il faut savoir se borner ; d'ailleurs je ne dois point trop abuser de votre bienveillance à m'écouter, Je finis par une réflexion ; aujourd'hui, on s'occupe beaucoup de l'avenir de ces lointaines contrées ; on a écrit même, sur sa prospérité future et sur les richesses qu'elle pouvait fournir, des articles empreints de beaucoup d'exagération. Si j'osais émettre une opinion, elle ne serait point tout-à-fait conforme à celle de ceux qui prétendent que la *Colonie de la Rivière-Rouge* est le berceau d'un vaste empire, ou, si l'on veut, d'une riche et populeuse province. Pourtant, comme de nos jours les calculs qui paraissent les mieux fondés, sont souvent déjoués par l'expérience, il faut être modeste dans ses pré-

sions ; et ne pas risquer un jugement, qui plus tard pourra recevoir des faits, un éclatant démenti.

Colonisation du Canada,

PAR M. BOUCHER DE LABRÈRE, MEMBRE DU "CERCLE LITTÉRAIRE," ET ÉTUDIANT EN DROIT,
Lu le 15 mai 1860.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'oiselet timide qui, pour la première fois, essaie ses ailes vers une cime élevée, ce n'est jamais sans crainte que le jeune homme se hasarde à parler en public ; il se sent, malgré lui, saisi d'une émotion violente et subite, surtout lorsqu'il se voit appelé à adresser la parole à des intelligences d'élite, capables d'apprécier ses moindres défauts. Ce soir, j'éprouve cette crainte et cette émotion. C'est donc avec une légitime défiance de moi-même que je monte à cette tribune où tant d'autres ont fait retentir une voix éloquente et mérité vos applaudissements. Vous n'aurez pas à entendre une lecture comme celles qui déjà ont charmé vos oreilles ; ce ne seront plus les paroles sublimes de l'orateur ni le langage sublime du poète : mon travail ne sera qu'une humble fleur au milieu des lys blancs et des roses.

Tout peuple a ses besoins particuliers, et dans son sein s'agitent quelquefois des questions de vie ou de mort. La *Colonisation* de nos terres incultes, par les enfants mêmes du sol nous paraît-être de ce nombre.

Un siècle s'est presque écoulé depuis la cession du pays ; alors cessant aussi toute immigration du côté de l'ancienne *mère-patrie*, le flot toujours croissant des populations étrangères semblait devoir noyer les soixante mille français qui habitaient à cette époque le Canada. Mais ne craignons rien ; il n'en sera pas ainsi, et malgré la position de nos glorieux ancêtres, malgré les luttes à soutenir, luttes vraiment glorieuses, en dépit souvent du mauvais vouloir du gouvernement colonial, on verra survivre toujours vigoureuse notre nationalité canadienne-française.

Cependant il ne faudrait pas pour cela rester dans une coupable oisiveté : au contraire, si aujourd'hui nous sommes forts, il faut chercher à le devenir davantage et prendre tous les moyens possibles et licites pour y parvenir. Un de ces plus puissants moyens est de travailler ardemment à la colonisation de nos terres par des personnes de notre origine, et pour cela retenir, à tout prix, cette foule de jeune gens qui tous les jours laissent la patrie pour aller vivre à l'étranger. Malheureusement il n'y a que peu d'années que l'on s'occupe activement de cette question importante ; mais grâce aux efforts qui ont été faits, la colonisation a pris son essor et tout nous assure un résultat heureux.

Comme sujet de cette lecture, j'ai choisi cette question qui doit être de la part des Canadiens-Français l'objet de toute leur sollicitude. Il y a peut-être témérité à mon âge de vouloir traiter un sujet aussi vaste et aussi important ; mais lorsque je me suis rap-

pelé les efforts louables et généreux de la ville de Montréal, il y a quelques années, les réunions de ses citoyens et leurs associations pour l'avancement de cette grande œuvre, j'ai crû que je trouverais de la sympathie dans le cœur de mes honorables auditeurs et j'ai senti mon courage se ranimer. Je compte donc sur l'indulgence de cette brillante assemblée, et je m'estimerai heureux si elle veut m'accorder pour quelques instants sa bienveillante attention.

Je vous donnerai un court aperçu de l'histoire de la *colonisation*; nous examinerons ensuite d'où viennent les obstacles qui jusqu'à ce jour sont venus entraver sa marche, forcer une partie de la population à émigrer, et enfin nous verrons quelques-uns des résultats obtenus dans les Townships par suite de l'ouverture des routes de colonisation.

Le premier indice de colonisation dans notre beau pays fut cette *Croix* que Jacques Cartier, lors de son premier voyage en Canada, en 1534, planta sur les rives du noble St. Laurent. *Croix* pleine d'espérance qui montra le chemin aux Missionnaires pour aller évangéliser les sauvages de cette partie du continent, et fortifia le courage des premiers colons pour laquelle ils combattirent si vaillamment; j'ajouterai, *Croix* qui, jusqu'à ce jour, nous a maintenus comme peuple, a fait notre gloire passée et fera notre gloire future, si nous y sommes fidèles.

Avec Cartier s'associa Roberval qui vint en Canada avec 200 *colons*. Mais les guerres qui survinrent entre François I. et Charles Quint, firent abandonner la *Nouvelle France*. Ce ne fut qu'en 1603, après un demi siècle d'oubli, que Champlain débarqua en Canada à la tête d'une société de colonisation, composée d'hommes intrépides et laborieux. Ces braves, venus de la France, eurent sans doute bien des fatigues à endurer, bien des peines à essuyer avant de voir les riches forêts, qui bordaient le grand fleuve, disparaître pour faire place à des moissons abondantes; il leur fallait une bravoure indomptable pour défendre les nouveaux établissements contre les attaques de barbares menacés dans leurs libertés, une énergie incroyable pour défricher ces nouvelles terres au milieu des guerres sans nombre qu'ils avaient à soutenir; (car l'histoire nous les représente tenant la charrue d'une main et le mousquet de l'autre; mais jamais ils n'ont fait défaut à la bravoure caractéristique du Français, et l'indomptable Iroquois, malgré son astucieuse valeur, a dû reculer devant ces hardis colons. Les Anglais eux-mêmes, quoique bien supérieurs en nombre, plièrent devant leur faible adversaire, faible à cause des moyens mis à sa disposition par la Mère-Patrie, mais fort en dévouement et en valeur.

D'Iberville, ce généreux Canadien, va combattre les ennemis de son pays jusque dans les glaces de la Baie-d'Hudson; il fait la conquête de l'isle de Terre-neuve avec 25 Canadiens; mais cet homme n'est pas seulement un guerrier, il est aussi un colon, et nous le voyons fonder une colonie à la Louisiane en 1701.

C'est avec joie que les Canadiens ont dû voir ce beau nom tiré de l'oubli, et les braves habitants de la paroisse de St. Athanase incorporer leur joli village sous le nom de ville d'Iberville.

Sous Champlain, en 1628, Richelieu forma la compagnie des *cent associés*, dans les mains de laquelle fut remis le gouvernement du Canada. Elle s'obligeait de transporter ici *quatre mille colons* dans l'espace de *vingt ans*, et tous devaient être *Français et catholiques*. A peine la compagnie fut-elle formée que la guerre éclata entre la France et l'Angleterre. La flotte qui devait apporter des vivres en Canada fut prise par les Anglais, de sorte que la famine, ayant éclaté parmi les colons, on fut forcé de livrer Québec à Kirk, commandant de l'escadre anglaise.

En 1632, le Canada passa de nouveau sous le gouvernement de la France. Ce sont autant d'échecs que le progrès de la colonisation eut à subir; mais la Providence veillait toujours sur la *Colonie*, et Dieu ne voulait point permettre que cette terre arrosée du sang de tant d'intrépides missionnaires passât sitôt au pouvoir des ennemis de notre divine Religion. Il fallait attendre que la semence jetée par les Lallemand et les Brebœuf eut porté des fruits et que le nombre de Français catholiques fut assez fort pour résister aux empiétements et aux exigences d'une domination étrangère.

Les seigneurs, de leur côté, donnèrent l'exemple aux colons en se livrant à l'agriculture. Ils concédèrent une partie de leurs domaines et formèrent ces beaux villages qui ornent aujourd'hui les plages du majestueux St.-Laurent, les rives riantes du Richelieu et les bords de l'Yamaska. Nos églises dont les flèches élancées se mirent dans les eaux calmes de nos belles rivières, nos anciens manoirs, nos florissantes institutions sont autant de trophées qui attestent le droit que nous avons de revendiquer cette terre natale, achetée et conservée par le sang de nos martyrs et de nos guerriers, par les sueurs de nos ancêtres.

Avec un si noble passé, comment consentirions-nous à rejeter les coutumes et les lois de nos pères; à oublier les traditions qu'ils nous ont léguées; à ne plus parler cette belle langue française qui fait notre force, notre soutien comme peuple; cette Religion qui maintient notre nationalité? Oh! j'en ai la conviction; jamais, non jamais ces beaux souvenirs ne s'effaceront de la mémoire du peuple canadien, et s'il fallait, pour conserver ce patrimoine, s'armer et voler à la frontière, comme autrefois Montcalm à Carillon et de Salaberry à Chateauguay, pas un seul homme ne serait assez lâche pour désertir le drapeau de la nationalité canadienne-française. Mais revenons à des temps plus rapprochés, et disons un mot de ce qui a été fait pour la colonisation depuis les vingt-neuf dernières années.

En comparant le recensement fait dans le Bas-Canada en 1831, on trouve pendant ces vingt années, une augmentation de 45,000 familles dans le nombre de celles qui cultivent la terre, et une augmentation

de 1,874,000 arpents dans l'étendue du terrain cultivé. Mais comme le remarque dans son écrit sur la colonisation du Canada, un des amis les plus avoués et les plus actifs de cette grande œuvre, M. Stanislas Drapeau, la très-grande partie de cet accroissement de la propriété foncière ne date que depuis 1840, car avant cette époque la colonisation était presque nulle.

En 1633, quelques chasseurs à la poursuite d'un orignal, derrière les paroisses de St.-Pierre-les-Becquets et de Gentilly, s'enfoncèrent dans la forêt, franchirent une savane de trois lieues et pour la première fois pénétrèrent dans les bois de Sommerset et de Stanfold, connus sous le nom de Bois-Francs. Quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'ils se virent au milieu d'une forêt immense, jusqu'alors inconnue, où tout annonçait une végétation luxuriante, un sol fertile, propre à toute espèce de culture et n'attendant que des bras vigoureux pour produire de riches moissons ; des arbres, au contour développé et au verdoyant feuillage, élevaient vers le ciel leurs cimes altières, et la nature y étalait sa richesse avec toute sa simplicité. Aussi, leur joie fut-elle à son comble et leurs yeux ne pouvaient se lasser d'admirer cette magnifique végétation. Le manque de terre se faisant alors sentir dans les seigneuries, l'on commençait à émigrer, de sorte que ce fut pour le pays entier une découverte d'un prix inestimable. Tout joyeux, ils retournèrent à leur demeure, plus empressés de raconter ce qu'ils avaient vu que de montrer les trophées de leur chasse. Quelques particuliers, charmés de leur récit plein d'enthousiasme, se décidèrent à aller habiter cette nouvelle terre promise, et ce fut là le commencement du continuel mouvement vers les *Townships de l'Est* qui s'accroît tous les jours avec une rapidité consolante pour le pays, et, il faut l'espérer, continuera jusqu'à ce que, selon la poétique pensée d'un grand promoteur de la colonisation, l'on voie briller la croix du clocher et que l'on entende sonner l'*Angelus* depuis les seigneuries du Sud du fleuve jusqu'aux frontières de l'Est, et depuis les bords de la Rivière-Chaudière, et du lac Mégantic jusqu'à la ville de St.-Hyacinthe.

Le gouvernement pressé, sollicité ne commença pour bien dire à s'occuper de colonisation qu'en 1845. Pourquoi ne l'avait-on pas fait auparavant ? C'est que le gouvernement, étant entre les mains d'étrangers, cherchait à faire disparaître la race française sous le nombre, et ne s'occupait nullement du bonheur des infortunés colons des Townships. Quelqu'un avait été jusqu'à conseiller au Gouverneur de ne point ouvrir de routes dans les cantons de l'Est, sous prétexte que les immenses forêts de ces cantons seraient une barrière contre un envahissement de la part des Américains. Ridicule raison ! cet homme ne savait donc pas qu'avant, et bien avant la domination anglaise en ce pays, un Canadien-Français, Hertel de Rouville, à la tête d'une bande d'hommes, au cœur brave comme leur chef, était parti au milieu

des froids de l'hiver pour aller combattre les anglais sur leur propre territoire et s'emparer du fort d'Haverhill.—Nouveau Richard, le nom de Rouville est encore de nos jours la terreur de l'enfant des Etats de la nouvelle Angleterre.

Que de souffrances n'eurent pas à endurer les colons de nos townships ? Que d'angoisses, que de déboires ! Qu'il dût leur en coûter de quitter le village natal, les parents, les amis, pour s'enfoncer dans d'épaisses forêts, presque sans abri contre le froid et la tempête, sans route de communication, loin et comme pour ainsi dire banni de toute société. C'est bien dans la poitrine de ces hardis pionniers qu'il faut aller chercher l'amour du sol natal. Ils préféreraient endurer toutes sortes de privations plutôt que de s'éloigner du pays ; leur santé diminuait, leurs forces souvent étaient épuisées, mais leur courage jamais ! L'espérance remplissait ces âmes fortes ; tous s'encourageaient mutuellement : au pied d'une simple *croix de bois*, représentant l'Eglise du village, venaient souvent se réunir les familles pour prier et chercher la consolation ; la femme partageait les plus rudes travaux de l'homme, et, dans ses moments de joie ou de profonde tristesse, elle était près de lui pour l'égayer ou le consoler, tant il est vrai, Messieurs, que dans les jours de malheur comme de bonheur, la femme répand sur la vie de l'homme un charme mystérieux qu'on ne saurait définir.

Plusieurs colons succombèrent à la fatigue ; mais mon Dieu, quelle fatigue ! " Afin de se porter secours, nous dit un écrivain à qui ces choses ont été racontées, ils partaient, par bandes de 20, 30 ou 40 hommes, pour faire ce périlleux trajet. Ils revenaient, portant sur leur dos, 60 ou 80 livres de farine, et quelque fois bien davantage, souvent ayant un sac de provisions sur la tête et dans les mains les ustensiles de cuisine les plus nécessaires. Ainsi chargés, ils allaient l'un devant l'autre, le cou tendu, le corps penché en avant, ruisselant de sueurs, dévorés par les moustiques, le visage en feu, les veines enflées, l'œil rouge ; et quelque fois leurs lèvres, prenant une couleur bleue, on les voyait cracher le sang de leurs pommons enflammés. C'est que le sentier qu'ils parcouraient pouvaient épuiser les forces de l'homme le plus vigoureux ; à plus forte raison, celles de ces voyageurs, au courage invincible, qui partaient épuisés par un jeûne presque continuel, et n'emportant pour voyager qu'une tranche de mauvais pain sec."

Qui donc les guidait dans ces marches périlleuses ? L'amour de leur famille, l'amour de leur pays. Beaucoup restèrent jusqu'à trois jours sans manger ; on en a vu même prendre la détermination extrême de porter sur leur dos un demi-quintal de sel de potasse dans des écorces, et cela à dix lieues de distance. Après avoir brûlé une partie de leur sac, cet alcali pénétrait dans la chair et plusieurs en restèrent infirmes.

Ceci tient du désespoir, Messieurs ; mais pour sauver sa famille, de même que sur le champ de ba-

taille, le Canadien est un héros. Et vous, mères infortunées, que faisiez-vous pendant ce temps, en proie à la faim, ayant devant vous des enfants à moitié nus, pâles et demandant à grands cris le pain que vous ne pouviez leur donner ? Oh ! que votre cœur maternel devait souffrir !

(A continuer.)

La Vie de M^{lle}. Le Ber.

Plusieurs ont parlé de la vie de Melle. Le Ber que vient de publier M. l'abbé Faillon. Nous osons joindre notre voix à ce concert d'éloges qui ont été donnés à cet ouvrage ; il est, en effet, digne de l'illustre Auteur de la vie de M. Olier et des vies de la sœur Bourgeois, de Melle. Mance et de Mme. d'Youville.

L'auteur commence dans une magnifique *introduction* par nous donner les plus hautes idées des desseins de Dieu sur le peuple Canadien, et il nous les montre vivement exprimés dans les *Lettres-Patentes* que les Rois très chrétiens donnèrent aux premiers navigateurs qu'ils envoyèrent en Canada ; dans les admirables paroles de Jacques-Cartier à François Ier, et surtout dans les généreux sentiments des *associés de la compagnie de Montréal* qui déclarent hautement qu'ils sont prêts à faire tous les sacrifices pour établir, dans l'île de Montréal, une ville consacrée à la Ste. Vierge, et une nouvelle chrétienté qui devait imiter la pureté et la charité de l'Eglise primitive.

Ces hautes considérations nous font désirer que le savant Auteur nous donne au plus tôt l'histoire de notre Ville à laquelle il travaille, et où il nous montrera, sans doute, comment la divine Providence a accompli dans le cours des siècles, un plan si beau et si glorieux au peuple Canadien.

Après cette *introduction*, il nous initie à la vie de son Héroïne dont la première partie nous représente Melle. Le Ber dans son enfance et au pensionnat des Ursulines de Québec. On voit avec quelle habileté l'Auteur a su tirer parti du peu de documents qu'il avait entre les mains, pour faire ressortir les différentes vertus de cette jeune enfant en qui la grâce opérait déjà avec tant de complaisance ; de telle sorte que, dans cette première partie, elle paraît en ses vertus naissantes, le modèle de toutes les jeunes pensionnaires, pour leur apprendre comment, dès le bas âge, la docilité forme l'esprit et le cœur d'une enfant, et comment l'éducation première, en développant ses facultés et les belles qualités de son âme, la prépare à un avenir plein de gloire et de bonheur. Ensuite l'Auteur suit son Héroïne dans sa famille et nous la montre vivant avec ses parents, jusqu'à son entrée à la Congrégation en qualité de *recluse*. Là, on voit avec admiration sa fidélité à tous les exercices de piété qu'elle avait pratiqués au pensionnat, sa modestie exemplaire, son zèle à éviter le luxe des habits et les assemblées du monde pour conserver le trésor de son innocence, enfin toutes les vertus que doit

pratiquer une jeune personne au sortir du pensionnat, et qui veut se sauver et se sanctifier dans le monde. Mais cette perfection ne suffisait pas à la grande âme de Melle Le Ber ; Dieu, pour l'élever à un degré plus sublime, lui enlève une de ses amies dont la sainte mort est un des plus beaux épisodes de cette vie. Cette mort inspire à Melle Le Ber le dessein de mourir aussi à sa manière, et, auprès du corps de son amie, non-seulement elle se résout de pratiquer la chasteté toute sa vie, mais encore elle fait, au pied de ce cercueil, le plan de vie le plus étrange et le plus surprenant, savoir de vivre comme *recluse* même dans la maison paternelle. Là, par un prodige presque inouï de la grâce, elle vit comme morte tout à la fois au monde et même à ses proches. On exalte, et avec raison, le sacrifice de saint Alexis vivant inconnu au milieu de ses parents, mais au moins il avait la consolation de les voir, tandis que Melle Le Ber s'enferme dans sa petite chambre et renonce à toute communication avec son père, sa mère, ses frères, ne voyant que la personne chargée de lui porter ses aliments. Quel héroïsme ! Immoler ainsi, au sein même de la maison paternelle, tous les plaisirs de la famille ! Que peut-on voir de comparable à cette force surhumaine qui la retient *ferme* dans sa cellule pendant qu'elle entend à côté d'elle les gémissements et les soupirs de sa mère malade et expirante ! qu'il est beau de voir ainsi l'esprit chrétien grandir ce cœur magnanime ! mais surtout que ce courage est admirable quand il est peint par une plume aussi habile et un cœur si capable d'apprécier de pareils sacrifices, et d'en tirer de si utiles leçons, soit pour les parents qui sacrifient à Dieu leurs enfants, soit pour les enfants qui sacrifient à Dieu leurs parents ! Le tout est assaisonné par des traits d'éruditions dont le savant Auteur tire un parti admirable. Qu'il nous suffise de citer les deux applications des histoires de *Vivia Perpetua* et de la *recluse de St. Martin de Tours*, toutes deux remplies d'un charme ravissant qu'on respire dans la lecture de ces belles pages que nous ont transmises les anciens écrivains Ecclésiastiques.

Enfin, l'Auteur en vient à la partie la plus sublime de cette vie, les vingt années de la *Réclusion* de la Sœur Le Ber à la *Congrégation de Notre-Dame*. Jusque-là elle a vécu comme une âme dans un corps mortel, luttant victorieusement contre toutes les inclinations de la nature, et se dépouillant de la concupiscence et de toutes ses convoitises. Ici elle vit comme un ange, dans une contemplation perpétuelle de la divinité, méprisant les désirs et les besoins d'un corps qu'elle avait mortifié dès l'enfance, et qu'elle plaisait à offrir, selon l'avis de St. Paul, *comme une hostie sainte, une hostie pure et agréable à Dieu*. C'est dans cette partie que M. l'abbé Faillon déploie toutes les richesses de son style et toute l'onction de sa piété, pour nous peindre des années si belles, si pleines et si pures devant le Seigneur. Surtout, on ne peut lire sans être touché jusqu'aux

larmes, la cérémonie de la *réclusion solennelle* de cette illustre victime : cette humble vierge qui sort de la maison paternelle, vêtue des habits lugubres de la pénitence, comme une victime parée pour le sacrifice, immolant hautement à Dieu les honneurs, les plaisirs et les faux biens de la terre ; ce père généreux qui accompagne sa fille au lieu de son sacrifice, comme autrefois Abraham son cher Isaac, versant des larmes et suffoqué par ses sanglots ; tous les parents et amis de la famille, toute la ville enfin accourue à ce spectacle ; la présence même de la vénérable Sœur Bourgeois et de toutes ses filles, tout cela, peint avec un style simple, clair et facile, offre un magnifique tableau et une scène des plus touchantes.

L'Auteur s'est attaché surtout à rehausser la dévotion de la Sœur Le Ber envers le St. Sacrement ; nous recommandons particulièrement ce chapitre au lecteur ; il est difficile de parcourir ces belles pages sans se sentir touché de dévotion envers ce Sacrement adorable ; on n'y voit pas, il est vrai, des ravissements, des extases et autres merveilles qu'on raconte dans d'autres vies, mais en cela même, cette lecture est plus utile au commun des fidèles qui peuvent trouver dans la vie de cette sainte fille des pratiques très-simples et très-imitables ; celles même qui sont au-dessus de leur portée auront pour effet d'exciter en eux le désir d'honorer un Sacrement si riche, où Dieu se plaît à se communiquer si abondamment à l'âme fidèle. Qu'il est beau de voir cette sainte solitaire parler naïvement et dans la simplicité de son cœur, aux héritiers même qui la visitent, leur raconter les élans de son amour, cette *pièce d'aimant* qui l'avait attirée et qui la retenait dans sa chère solitude ! Il faudrait ici citer tout ce beau chapitre, mais nous aimons mieux y renvoyer le lecteur, et il comprendra que les éloges sont au-dessus de la vérité.

Nous en pouvons dire autant des traits dont le savant Sulpicien se sert pour retracer la dévotion de la Sœur Le Ber envers la très Ste. Vierge, son bonheur de vivre auprès de la sœur Bourgeois et de sa Congrégation, si spécialement consacrée au culte de Marie. On voit dans cette histoire admirable que la Ste. Eucharistie et la très Ste. Vierge étaient pour cette sainte fille comme les deux sacrements qui alimentaient continuellement sa vie, laquelle, à dire vrai, n'était plus une vie humaine, mais plutôt une vie toute divine qui avait déjà absorbé en elle tout ce qu'il y avait d'humain et de naturel.

Ce qu'il y a surtout de remarquable ici, c'est que cette âme cachée était bien loin d'être inutile à son pays. Non seulement, elle travaillait dans sa cellule à des ouvrages utiles, mais, par la ferveur de ses prières, elle fut vraiment le boulevard de sa patrie ; et la sœur Le Ber suffit, à elle seule, pour montrer à tous comment les âmes contemplatives, qui ont l'air d'être inutiles à la société, en sont souvent en réalité la sauvegarde et le soutien. Voyez-vous cette flotte redoutable, envoyée par ce peuple puissant, à qui semble

appartenir l'empire de la mer ; voyez-vous encore cette armée de terre, ces *trois mille soldats aguerris* qui viennent fondre sur Montréal et qui surpassent en nombre tout ce que le Canada peut leur opposer de combattants ? Que va devenir cette *Ville Sainte* objet de si belles promesses et à qui Dieu montre dès son berceau un si brillant avenir ? Qui donc va la défendre contre un si grand nombre d'assaillants ? Tranquillisez-vous, Dieu n'aura besoin cette fois, ni du courage des soldats, ni de palissades, ni de fortifications, ni même de l'impétuosité bien connue de celui que tant de hauts faits d'armes ont fait surnommer le *Machabée du Mont-Réal* ; il veut choisir ce qu'il y a de plus faible pour confondre et anéantir ce qu'il y a de plus fort : une humble fille suffira à ses desseins sans avoir besoin de sortir de sa retraite comme Judith ; elle prie et cette prière fervente appuyée du secours tout puissant de Marie, dissipe comme de la fumée tous ces ennemis. Leur déroute complète avec leurs *trois mille cadavres* et les débris de leurs vaisseaux, laissés sur le rivage, attesteront la puissance et le triomphe de cette sainte *Recluse*, et rediront à tous les siècles, comment dans la retraite, elle est devenue le salut de son pays.

Une vie remplie de traits semblables est sans doute du plus haut intérêt pour tout le Canada. De plus, nous devons observer que l'Auteur a tellement disposé son ouvrage que la lecture en est vraiment attachante, et que l'impérêt s'y soutient et grandit jusqu'à la fin, depuis la première enfance de Melle Le Ber jusqu'à sa mort si admirable et si digne de clore une telle vie ; jusqu'à cette Oraison Funèbre qui est comme un superbe couronnement de ce bel édifice ; car cette Oraison Funèbre est elle-même un chef-d'œuvre d'éloquence qui décèle dans l'Orateur l'étude approfondie des grands modèles, et rappelle la belle littérature des grands siècles d'Auguste et de Louis XIV.

De la lecture de cette vie on doit conclure que le Canada a en effet produit cette *Femme Forte* que la Ste. Ecriture nous dit qu'il faut chercher bien loin. Le bras de Dieu en a créé bien d'autres sans doute, mais celle-ci est une des plus admirables. Fasse le ciel que cette terre du Canada et surtout ce Diocèse de Ville-Marie en produise de semblables ! Plaise à Dieu que les vœux de Mgr. de Montréal, dans sa belle lettre citée au commencement de cet ouvrage se réalise, et que des âmes saintes s'unissant ensemble dans un même but, se groupent comme de saintes victimes autour des autels du Seigneur, afin de fléchir sa colère, et de détourner les fléaux qui nous menacent.

Du moins nous avons la confiance que les pieux fidèles liront cette vie admirable d'une fille canadienne ; qu'ils viendront prier sur les lieux qu'elle a habités, et qui doivent être regardés comme une terre sainte où cette âme pure, ainsi qu'une chaste colombe, exhalait si souvent ses soupirs.

Pour les exciter à ce pieux pèlerinage, la Divine Providence a procuré l'érection d'une nouvelle Chapelle qui renferme dans son enceinte l'emplacement où se trouvaient la *cellule* et le *laboratoire* de la Sœur Le Ber. Ce sanctuaire construit, à grands frais, par les Sœurs de la *Congrégation de Notre-Dame* servira, merveilleusement à réveiller des souvenirs si beaux, et à rappeler les exemples de cette grande âme qui fut vraiment la gloire de notre peuple, *honorificentia populi nostri*. Ainsi, deux monuments s'uniront ensemble dans ce noble dessein, l'un qu'on peut appeler un chef-d'œuvre d'architecture et l'autre un chef-d'œuvre d'un des premiers Biographes de notre siècle ; ainsi, le ciseau de l'architecte et la plume de l'illustre Ecrivain auront été mis à contribution pour exalter cette humble fille, qui, pour fuir la renommée, avait voulu fuir le monde et sa famille, et s'enfermer toute vivante comme dans un sépulcre ; ainsi Dieu se plaît à unir les plus beaux chef-d'œuvre de l'art pour exalter selon sa promesse celui qui s'humilie et pour glorifier même ici bas ceux qu'il glorifie si bien dans le ciel.

Bien plus, pour rendre ces lieux plus recommandables et plus chers aux citoyens de *Ville-Marie*, il a voulu faire venir, de bien loin, une statue antique de *Notre-Dame de Pitié*, vénérée en France depuis cinq ou six siècles. Cette statue est une acquisition non-seulement pour l'Institut de la *Congrégation*, mais encore pour tout le pays. C'est un nouveau monument qui va relever la gloire de cette antique habitation de la Sœur Le Ber ; car elle n'est pas seulement un chef-d'œuvre de l'art humain qui a su si bien exprimer la douleur profonde de la *mère désolée*, mais de plus, elle se recommande par la gloire de plusieurs prodiges qui l'ont fait honorer, en France, comme une statue miraculeuse depuis tant de siècles. Ces miracles se sont reproduits, en Canada, sur plusieurs malades qui, dans le diocèse de Montréal et autres, ont obtenu des guérisons subites et instantanées, en employant l'huile de la lampe qui brûle devant la statue.

Puisse la divine Marie habiter spécialement ce sanctuaire avec sa fidèle servante ; se montrer propice à tous les vœux des âmes qui viendront l'y invoquer et leur apprendre combien est profitable le culte de ses douleurs et de ses larmes !

Enfin, nous terminons, en formant le vœu qu'un si bon livre, qui retrace une si belle page de l'histoire de notre pays, se répande dans toutes les familles canadiennes ; qu'il soit lu et relu par les jeunes pensionnaires et même par les jeunes personnes qui vivent avec leurs parents ; tous, et les pères et les enfants, y trouveront d'excellentes leçons. Trop heureux nous-mêmes si, par ce faible travail, nous avons pu inspirer le désir de se procurer un livre dont l'Auteur, par son style, par ses réflexions si sages, par des traits piquants et des applications heureuses, se mêles dans son histoire, a si bien réussi à faire un ouvrage tout à la fois utile et agréable : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci*.

Départ de Missionnaires et de Religieuses pour la Rivière-Rouge.

Hier matin, à neuf heures, une caravane de Missionnaires et de Religieuses, quittait notre bonne ville de Montréal, pour se rendre, par la voie des États-Unis, à la Rivière-Rouge. Elle avait été précédée, de deux jours, par son chef, Mgr. Grandin, coadjuteur de Mgr. Taché, qui a dû passer à Ottawa et s'est réuni hier, à Prescott, à ses compagnons de voyage. Cette pieuse caravane se compose de treize personnes, dont nous ne devons pas taire les noms. Ce sont Mgr. Grandin, évêque de Satala, trois jeunes prêtres Oblats, les Pères Séguin, Caër et Gasté ; monsieur Oran, Ecclésiastique de Montréal ; trois frères coadjuteurs Oblats, appelés Boisramé, Godard et Galameau ; trois de nos bonnes Sœurs Grises de Montréal, sœur Caron dite sœur Agnès, âgée de vingt-six ans et née à la Rivière-du-Loup, sœur Philomène Boucher, âgée de vingt-deux ans et née à St. Remi, et sœur Mary Anne Rouch, âgée de vingt-trois ans et née à New-York. Elles sont accompagnées de deux filles qui ont voulu se donner et se dévouer aux missions de la Rivière-Rouge, sous la direction des Religieuses qu'elles suivent. C'est là un précieux renfort pour le diocèse de St. Boniface, où Dieu se plaît à répandre sa bénédiction sur les travaux des missionnaires et les œuvres des Sœurs Grises.

Nous dirons, à la louange du Canada qui, a fondé cette mission lointaine, qu'il a puissamment contribué à lui donner le développement qu'elle a prise aujourd'hui, et que c'est grâce à ses abondantes aumônes et aux ouvriers évangéliques qu'il a fournis que plusieurs des tribus sauvages qui habitent le Nord-Ouest sont devenues Chrétiennes.

Propager l'Évangile parmi les nations infidèles est, pour nous Canadiens-Français, une tradition de famille et un héritage de nos ancêtres. Nos pères, quelle que fut leur condition, en quittant les rivages de la France, se proposaient de venir travailler à la conversion des nombreuses tribus infidèles qui alors peuplaient la terre du Canada, et c'est ce qui a valu à notre pays, malgré ses épreuves, de demeurer ferme dans la foi et d'être l'une des contrées les plus catholiques du monde. Mgr. Grandin et les missionnaires qui l'accompagnent se louent beaucoup de la douce et aimable hospitalité qui, partout où ils ont été, les a accueillis ; et de la noble générosité qui a su prévenir leurs besoins et ceux de leur mission. La vive et touchante sympathie qui les accompagne, eux, ainsi que les héroïques Sœurs qui les suivent, et qui survivra même après qu'ils auront atteint le terme de leur voyage, parce que tous vont travailler au bonheur des pauvres sauvages, est pour nous une vertu domestique ; c'est là une de nos gloires nationales. En voyant la joie sainte dont étaient remplis tous les membres de cette pieuse caravane qui se dirige vers des régions presque inhospitalières, le cœur rempli d'espérance, nous nous sommes dit :—les vertus apostoliques revivent de nos jours, comme dans les premiers siècles du christianisme, et l'Égli-

se est toujours cette mère féconde qui enfante des apôtres et des vierges héroïques.

Cette réflexion se présente naturellement à l'esprit lorsqu'on pense que ceux et surtout celles qui partent, n'ignorent point les privations, les misères et les travaux qui les attendent pour le reste de leurs jours ; sans parler ici des fatigues et des privations qu'impose nécessairement un voyage de plusieurs mois, à travers un pays désert et sauvage ; car Mgr. Grandin, quelques-uns de ses missionnaires et les trois Sœurs, après une halte de quelques jours à la Rivière Rouge, devront poursuivre leur route, par la voie des berges, jusqu'à l'Isle à la Crosse, trajet qui ne peut s'effectuer que par quarante-cinq à cinquante jours de navigation. Nous comprenons que l'homme, qui naturellement est robuste, puisse supporter les fatigues d'un voyage aussi long, en brave les dangers et se fasse aux misères qui l'accompagnent ; mais nous sommes étonnés que de jeunes personnes délicates, élevées dans un couvent, et naturellement très-craintives, osent ainsi sortir de leur tranquille et douce solitude, pour braver bien des périls et entreprendre un pareil voyage. Cependant, quand nous voyons la charité qui les anime, rien ne nous étonne plus, seulement nous admirons l'action de l'esprit de Dieu, qui sait rendre fort et courageux, ce qui par nature est faible et timide.

On se demande, peut-être, ce que vont faire des religieuses dans ce pays sauvage et en quoi elles peuvent être les auxiliaires des missionnaires. Nous croyons pouvoir satisfaire à ce sujet les plus difficiles, et peu de remarques nous suffiront pour atteindre ce but.

Personne n'ignore que la femme, chez les Sauvages infidèles, est dans l'abjection, et que le mépris dont elle est l'objet lui enlève jusqu'à sa propre estime. Sans doute, qu'après leur conversion, son sort s'améliore ; mais pour qu'elle soit réellement réhabilitée dans leur esprit, il faut leur montrer la femme telle que le christianisme l'a faite, dans sa plus haute et parfaite acception, c'est-à-dire la vierge consacrée à Dieu. Lorsque l'Indien voit cette personnification des vertus évangéliques, il est plein de vénération pour elle, et il comprend alors que son épouse peut être son égale. Celle-ci, en appelant la religieuse du doux nom de Sœur, conçoit l'idée de sa propre dignité, et, sortant de sa propre abjection, reprend la place que Dieu lui avait donnée.

Ce n'est pas tout, il faut faire naître, chez ces sauvages, la vie chrétienne, et la faire perpétuer dans les familles ; or, c'est là la mission de la femme ; mais pour qu'elle la remplisse convenablement, elle doit, dès son enfance, y être préparée par l'éducation et l'instruction. Le missionnaire ne peut évidemment remplir ce double office, tandis que la religieuse possède toutes les qualités pour s'en acquitter avec un plein succès ; et son action sera d'autant plus salutaire qu'elle aura la consolation de ne pas la voir

neutralisée par de mauvais exemples et de funestes leçons.

Les Sœurs Grises, outre l'éducation qu'elles devront donner aux enfants, à l'Isle à la Crosse, auront encore à y exercer la fin première de leur vocation, le soin des infirmes et des malades, qui, jusqu'à présent, étaient abandonnés sur la grève ou dans les bois, privés non seulement de secours temporels, mais encore exposés le plus souvent à mourir sans recevoir les sacrements. Les ressources pour cette œuvre admirable manquent encore ; mais nous connaissons assez la charité de ces bonnes Sœurs, pour être persuadés, que, comptant sur la Providence, elles la commenceront avec la ferme confiance que Dieu leur donnera le moyen de la continuer ; et nous, nous espérons que le Canada sera, pour cet établissement, l'agent de la divine Providence.

Il est sans doute très-beau d'accompagner de nos vœux les missionnaires, prêtres et religieuses ; mais nous estimons que ce serait plus beau encore, de donner aux pauvres sauvages, infirmes et malades, un asile où ils recevraient les soins tendres et intelligents des bonnes Sœurs Grises, et où, préparés par leurs pieuses instructions, ils mourraient, en paix, munis des sacrements de l'Eglise, ayant autour de leur lit de mort, le missionnaire ou la sœur de charité.

Histoire Naturelle.

Merveilles de l'histoire des poissons, animaux microscopiques, poissons volants.

" Et Dieu dit : que les eaux produisent des animaux vivants qui se meuvent..... et il en fut ainsi : " (Gen. c. 1. v. 20.)

Ici, de paroles il y en a peu ; mais qui en dira les merveilles sans nombre ? Qui descendra dans les fleuves et dans les abîmes de la mer pour en étudier tous les habitants ? Nous en connaissons à peine quelques-uns ; mais dans ce peu, combien de choses qui nous passent et nous confondent ! Cette *éponge* avec laquelle nous essuyons nos meubles, savons-nous bien qui l'a faite ! c'est la maison mouvante que des vermisseaux marins se construisent eux-mêmes sur le flanc des rochers. Et ce *corail* dont nous admirons le vermeil, c'est un débris de la ruche pierreuse que de *petits insectes* se bâtissent en forme de tronc d'arbre au fond de la mer. Et ces *perles* auxquels nous mettons un si haut prix, ce sont les *gouttes de sueur* qu'une espèce d'*huître* ou de *limace océanique* a laissé coaguler, en formant de sa transpiration ces *deux écailles*, qui sont à la fois sa maison, son vêtement et ses os. Et cette *pourpre* dont s'enorgueillit le manteau des rois, c'est une liqueur que distille dans sa conque une espèce d'*escargot de mer*. Salomon devra la royale couleur de ses vêtements à un reptile, et, avec toute sa magnificence, il n'égalera pas une fleur des champs.

L'habitant d'un autre coquillage enseignera la navigation. Le *Nautilé* ou *navigateur*, reptile marin à huit bras, se bâtit de sa propre substance une conque en forme de navire, y met assez d'eau pour lui servir de lest, élève deux de ses bras, déploie au vent la membrane ou *voile* qui les unit, en allonge deux autres dans la mer comme deux avirons, en avance une cinquième qui lui tient lieu de gouvernail, et traverse ainsi l'Océan à voile et à rame, étant lui-même son navire, son pilote, et son équipage. Ce n'est pas tout : une tempête s'annonce-t-elle, un ennemi est-il à craindre ? L'industriel *argonaute* replie sa voile, rentre ses avirons et son gouvernail, emplit d'eau son bâtiment et s'enfonce dans l'abîme. Le danger est-il passé ? Il renverse sa barque dessus dessous, y produit le vide et la fait remonter. Arrivé à la surface, il la retourne adroitement, la remet à flot, déploie de nouveau sa voile et recommence à voguer au gré des vents.

Quand l'homme trouvera-t-il le secret d'échapper ainsi à la tempête ?

Mais ne restons pas toujours dans les ondes amères de l'Océan ; entrons un peu dans les fleuves et les rivières. Tout le monde y connaît l'*écrevisse*, avec ses tenailles et sa cuirasse en croûte. Mais tout le monde connaît-il la merveille qui s'opère en elle chaque année ? Sans parler de l'incroyable faculté qu'elle a de reproduire les cornes et les pattes qu'on lui arrache ou qu'elle s'arrache elle-même, disons un mot de la transmutation complète qu'elle subit tous les ans. Elle se dépouille non seulement de sa robe écailleuse, mais encore de toutes ses parties cartilagineuses et osseuses, même de son estomac et des intestins ; elle se refait à neuf tout entière. Pour comble de singularité, il paraît qu'avec son nouvel estomac elle digère l'ancien. Qui comprendra jamais tout cela ? qui comprendra jamais cette mort et cette résurrection annuelles ? mort et résurrection qui sont communes à l'*écrevisse* avec tous les animaux de son espèce. Que de mystères !

En voici de non moins étonnants :

Dans les ruisseaux, dans les fossés, dans les mares et sur la vase qui est au fond, et au milieu des lentilles qui en tapissent la surface, il est un petit *ver* ou *insecte* à plusieurs pieds, nommé pour cette raison *polype*. Se croit-il menacé, il contracte ses pieds ou ses bras, car ils lui sont l'un et l'autre ; il se rapetisse de manière à se rendre presque imperceptible. Se voit-il en assurance, il se dilate, il étend ses bras, il les allonge, il marche, il saisit de petits insectes, de petits vers qu'il dévore tout entiers. Souvent deux *polypes* avalent le même ver, chacun par un bout ; quand alors ils se rencontrent, plus d'une fois il arrive que l'un avale l'autre avec la portion du ver qui se trouve dans son corps. Ce qui est encore plus curieux, c'est qu'au bout d'une heure le *polype* sort sain et sauf du corps de celui qui l'avait englouti ; il n'y perd que sa proie. Mais ce qui confond toutes les idées et qui n'appar-

tient qu'à lui, c'est qu'on peut le *découper*, de long ou de large, en autant de morceaux qu'on voudra, *chaque morceau* deviendra un *polype complet* qui en produira d'autres à son tour. Il n'y a qu'un siècle qu'on a pris garde à ce prodigieux vermisseau ; la science ne tente même pas d'en expliquer les mystères et les merveilles. Combien d'autres, semés sous nos pas, auxquels nous ne daignons pas même regarder !

Depuis l'invention du *microscope*, lunette qui grossit étonnamment les petits objets, on a découvert dans chaque goutte d'eau où l'on a fait infuser des parties animales ou végétales, tel que du poivre, *tout un monde de petits animalcules* invisibles à l'œil nu et inconnus aux anciens. Un observateur célèbre, Senwenhoek, (Journal des Savants, du 14 mars 1678) en a compté jusqu'à deux *mille*, quelques fois même jusqu'à *huit* et *dix mille* dans une *seule* goutte de pluie où ils nagent comme dans une *vaste mer*. Il estime que *mille millions* n'en sont pas aussi gros qu'un grain de sable ordinaire ; cependant chacun a sa forme spéciale. Il y en a de sphériques, il y en a de plats, il y en a de longs ; il y en a qui changent de forme à chaque instant ; il y en a qui s'ouvrent en entonnoir pour saisir leur proie ; car ils mangent et digèrent. Il y en a de si voraces, qu'ils se mangent les uns les autres. Les uns pondent des œufs, les autres produisent de petits vivants. Coupés en deux, chaque morceau devient un animal complet. Mis à sec, ils se contractent et expirent ; humectés de nouveau, ils ressuscitent après des années entières et jusqu'à vingt fois. Humilions nous, confondons-nous en voyant Dieu si admirable dans des choses si communes.

Beauté du Lilas.

Presque tous les auteurs qui se sont occupés du langage symbolique des fleurs ont fait du Lilas le symbole des tendres émotions, parce que rien n'a plus de charmes que les premières émotions que son aspect nous cause au retour du printemps. En effet, la fraîcheur de sa verdure, la flexibilité de ses rameaux, l'abondance de ses fleurs, leur beauté si courte, si passagère, leur couleur si tendre et si variée, tout en lui rappelle ces douces et suaves émotions que nous éprouvons à la vue des personnes qui nous sont chères, ou des objets et des lieux que nous aimons.

Deux choses doivent surtout fixer notre attention dans le *Lilas* : l'arbuste, d'abord, et ensuite ses fleurs.

Considéré comme arbuste, le *lilas* est sans contredit un des plus beaux et des plus gracieux que nous ayons. Il s'élève à la hauteur de dix à douze pieds, et buissonne très bien si on ne le contraint pas. Tout en lui est flatteur ; la fraîcheur de son feuillage, l'agréable couleur et la douce odeur de ses fleurs ; aussi, quoiqu'il soit excessivement multiplié dans nos jardins, ne le paraît-il jamais assez. Tantôt disposé en longues allées, il nous offre des promenades déli-

cieuses ; tantôt placé le long des murs de nos jardins, il en masque la nudité par ses bouquets nombreux ; ailleurs, arbrisseau isolé, il se montre dans nos parterres sous la forme d'une masse de fleurs en boule du plus bel éclat.

La feuille du *Lilas* est presque faite en cœur ; son tissu uni et d'un vert doux, ressemble à celui d'un taffetas très fin ; le moindre zéphir en agite toutes les branches ; leur mouvement est gracieux ; leur murmure n'a rien de bruyant et le nombre des feuilles forme un abri impénétrable. Enfin peu d'arbustes qui peuvent disputer la prééminence au *lilas* ! Si maintenant nous le considérons quant à ses fleurs, nous le trouverons encore plus admirable. Sortons de nos appartements et allons considérer ce délicieux arbuste, au milieu de nos parterres. Voyez comme ces gros bouquets de fleurs s'élèvent à l'extrémité de ses rameaux et se balancent avec grâce sur une forêt de verdure. On dirait que la nature semble avoir pris plaisir à faire de chacune de ces grappes, un massif, dont toutes les parties étonnent par leur délicatesse et leur variété. Voyez comme la lumière se joue à travers ses grappes charmantes et se décompose en mille nuances qui, toutes, venant à se fondre dans la même teinte, forme cette heureuse harmonie qui désespère le peintre et confond l'observateur. Voyez encore cette gradation de la couleur depuis le bouton purpurin jusqu'à la fleur qui se décolore. Coupez maintenant une de ces grappes et portez votre attention sur chacune des fleurs dont elle est composée. Quelle miniature ! Chacune de ces fleurs est solitaire sur un petit pédoncule qui repose lui-même avec deux autres sur un pédoncule commun ; c'est la fleur du milieu qui fleurit toujours la première ; chaque corolle est divisée en quatre lobes qui imitent parfaitement une croix ; ces lobes se réunissent à leur base et forment par leur soudure un petit tube blanchâtre au milieu duquel se trouve le pistil ; or, pourquoi ce tube, pourquoi surtout sa longue dimension ? Ah ! c'est que le *lilas* est une fleur printannière ; ce tube renferme la graine, et la nature, qui a voulu prendre soin de cette graine, lui a donné dans ce tube une enveloppe qui la protège et qui lui conserve la chaleur nécessaire pour arriver à sa maturité.

MAGNAT.

Les Théâtres.

Les lecteurs de *l'Echo* se rappellent sans doute ce que les *payens eux-mêmes* et les *auteurs dramatiques* modernes ont pensé des funestes effets des *théâtres*. Nous reviendrons prochainement sur cet important sujet ; en attendant, nous les engageons à relire attentivement les articles que nous avons publiés dans les 4ème et 5ème numéros de la présente année 1860, et intitulés : *Principes d'un homme raisonnable sur les spectacles* : — *théâtre condamné par les auteurs dramatiques*. (pages 60 et 80.) Puisse cette lecture dé-

tourner les catholiques de ces dangereux divertissements, et les empêcher d'encourager par leur présence ceux qui viennent étaler trop souvent le cynisme et l'immoralité au milieu de nous.

L'Hon. Juge Chabot.

Le barreau de Québec, qui tout récemment s'est vu enlever deux membres distingués, MM. Angers et Primrose, déplore aujourd'hui la perte d'un de ses magistrats les plus intègres et les plus éclairés : l'hon. Juge Chabot est mort à Québec, dans la nuit du 30 au 31 mai, à l'âge de 53 ans, après une maladie de six mois.

Tour à tour depuis 1843 député à l'Assemblée Législative par le comté de Bellechasse et par la ville de Québec, il occupa à trois reprises différentes, l'important ministère des travaux publics. C'est à lui que notre fleuve doit une partie des quais construits jusqu'à Rimouski. Les citoyens de la ville n'oublieront pas que, par ses soins, la terrasse Durham est devenue le plus bel endroit de promenade que nous ayons.

Nommé juge de la Cour Supérieure, il s'est toujours acquitté de ses fonctions avec une droiture de raison, qui lui a valu l'estime de tous les membres du barreau ; ils lui reconnaissent surtout une très-grande facilité à débrouiller les affaires compliquées.

Nos lecteurs se rappelleront qu'il a été le premier président de la Société St. Vincent de Paul : il mérite d'être mis à la tête de ceux qui ont continué en Canada l'œuvre si admirable d'Ozanam.

Les six mois de sa maladie ont été employés à se préparer au passage de l'éternité. Très-souvent, et presque toutes les semaines, il recevait l'eucharistie avec une ferveur qui édifiait grandement sa famille et le nombreux cercle de ses amis.

L'Hon. Juge Chabot était oncle de M. T. E. Hamel, Prêtre du Séminaire, et d'un de nos confrères.

L'Abeille.

M. le Baron Gauldrée Boileau, consul de France, en Canada, et le général Goyon, commandant la garnison française à Rome, tous deux déjà chevaliers de la Légion d'honneur, viennent d'être promus par l'Empereur Napoléon au grade d'officiers.

Nos remerciements pour les *Considérations sur l'Agriculture canadienne*, par un ami de l'éducation.

Nous regrettons que le travail envoyé par un de nos dévoués abonnés soit arrivé trop tard ; il paraîtra dans notre prochain numéro.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c. par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé *franco* à MM. les *Editeurs de l'Echo* du Cabinet de Lecture Paroissial, Boîte 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne chez M. Jean Thibaudeau, au Cabinet de Lecture paroissial rue Notre-Dame, et chez MM. Plinguet et Cie., Imprimeurs.

Imprimé par Plinguet & Cie., 26, rue St. Gabriel.